



Monsieur Brice HORTEFEUX
Ministre de l'Intérieur,
de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales,
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS

LE SECRETAIRE GENERAL
BRANCHE « SERVICES PUBLICS »

N/ Réf. : DR/AB-94

Paris, le 19 août 2010

Courrier recommandé A/R
OBJET : Préavis de grève du 7 septembre 2010

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L2512-1 à L2512-5 du Code du Travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la fédération Force Ouvrière des personnels des services publics et des services de santé, de s'associer à l'initiative prise par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE pour une grève interprofessionnelle le mardi 7 septembre 2010.

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

- ◆ **POUR LE RETRAIT DU PROJET DE LOI GOUVERNEMENTAL SUR LES RETRAITES ;**
- ◆ **NON au recul de l'âge légal de départ en retraite ;**
- ◆ **NON à l'allongement de la durée de cotisation ; 40 ans c'est déjà trop !**
- ◆ **NON à la remise en cause des droits contenus dans le Code des pensions civiles et militaires;**
- ◆ **NON à la remise en cause de la retraite à 60 ans pour les agents classés en « catégorie sédentaire » et 55 ans pour les agents classés en « catégorie active ».**
- ◆ **POUR le maintien du droit à la retraite anticipée pour les mères de 3 enfants, après 15 ans de service effectif.**

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant lundi 6 septembre 2010 à 20 heures au mercredi 8 septembre 2010 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

P/O Didier ROSEZ
Secrétaire Général « branche services publics »

Yves KOTTELAT
Secrétaire Fédéral